République Française * * *



AMPLIATIONS

НС	1
Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
APS	40
Trésorier	1
Intéressés	8

SECRETARIAT GENERAL

ASSEMBLEE

N°15-2010/APS

DELIBERATION

portant désignation de représentants de la province Sud au sein d'organismes extérieurs

L'ASSEMBLEE DE LA PROVINCE SUD,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération n°43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs ;

Vu la délibération n°47-2009/APS du 6 août 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs ;

Vu la délibération n°68-2009/APS du 26 novembre 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs ;

Vu la délibération n°75-2009/APS du 29 décembre 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs ;

A ADOPTE EN SA SEANCE PUBLIQUE DU 25 MARS 2010, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

<u>ARTICLE 1</u>: La représentation de la province au sein des organismes et comités énumérés ci-après est modifiée comme suit :

SECTEUR DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Au comité d'étude d'élaboration et de révision du plan d'urbanisme directeur (P.U.D.) de la commune de Farino : Désignation de **Mesdames Corine DAVID**, **Alexandra PASCO** et **Corinne VOISIN**.

<u>Au comité d'étude d'élaboration et de révision du plan d'urbanisme directeur (P.U.D.) de la commune de Nouméa :</u> Désignation de **Mesdames Sonia LAGARDE, Isabelle OHLEN** et de **monsieur Georges NATUREL.**

Secteur du développement économique

Au Comité consultatif des investissements (CAFI) :

Madame Nicole ANDREA-SONG remplace monsieur Pierre BRETEGNIER.

SECTEUR DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

<u>Au conseil d'administration de la Caisse de compensation des prestations familiales des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs de la NC (CAFAT) :</u>

Renouvellement du mandat de **madame pascale DONIGUIAN-PANCHOU.**

Secteur des équipements publics, de l'énergie et des transports

<u>Au conseil d'administration et à l'assemblée générale de la Société Calédonienne de Transports aériens AIR CALEDONIE « AIRCAL » :</u>

Monsieur Pierre BRETEGNIER remplace monsieur Gil BRIAL.

<u>ARTICLE 2</u>: La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République et notifiée aux intéressés.

Le Président

Pierre FROGIER